

## Prolongement du Métro 1 à Val de Fontenay

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue du 31 janvier au 2 mars 2022 et après avoir pris connaissance du rapport de la commission d'enquête publié le 2 mai, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a approuvé à l'unanimité le 12 juillet 2022 la déclaration de projet du prolongement du métro 1 à Val de Fontenay. Celle-ci est assortie de 2 modifications et 7 engagements qui permettent d'améliorer le projet.

La déclaration de projet sera affichée sur les panneaux d'affichage légale des mairies des communes concernées par le projet :

- Mairie du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, 130 avenue Daumesnil  
75 012 PARIS
- Mairie de Vincennes, 53 bis Rue de Fontenay,  
94 300 VINCENNES
- Mairie de Montreuil, Pl. Jean Jaurès, 93 100 MONTREUIL
- Mairie de Fontenay-sous-Bois, 28 Rue Guérin Leroux,  
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
- Mairie de Neuilly-Plaisance, 6 rue du Général de Gaulle  
93 360 NEUILLY-PLAISANCE

La déclaration de projet (délibération et annexes), et le dossier d'enquête publique sont consultables sur le site internet du projet

<https://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr>

EP 22-338 / [contact@publilegal.fr](mailto:contact@publilegal.fr)